



Paroisse
S^t Philippe & Jacques
du Semnoz

Communautés locales :

Alby, Allèves, Balmont, Chavanod, Chapeiry,
Gruffy, Montagny Les Lanches, Mûres, Quintal,
St Sylvestre, Vieugy, Viuz la Chiesaz.

Maison Paroissiale 2, Place de l'Eglise - 74540 Alby sur Chéran

adresse mail : sts-philippe-et-jacques@diocese-annecy.fr 04 50 68 10 61

Samedi 28 février 2026

**Messe anticipée
à 18h à Montagny**

*Messe en mémoire de
Monique PIGNARRE
Offrande pour la mission
de la Paroisse*

Dimanche 1^{er} Mars 2026 Année A

Deuxième Dimanche de Carême

Messe à 9h à Chavanod

Messe à 10h30 à Alby

Messe des familles

Offrande pour la mission de la Paroisse

1^{ère} lecture : Livre de la Genèse (12,1-4a) Psaume : 32 (33)

2^{ème} lecture : Deuxième lettre de st Paul Apôtre à Timothée (1,8b-10)

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu 17,1-9.

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et il les emmena à l'écart, sur une haute montagne.

Il fut transfiguré devant eux ; son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements, blancs comme la lumière.

Voici que leur apparurent Moïse et Élie, qui s'entretenaient avec lui. Pierre alors prit la parole et dit à Jésus : « Seigneur, il est bon que nous soyons ici ! Si tu le veux, je vais dresser ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie. » Il parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse les couvrit de son ombre, et voici que, de la nuée, une voix disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je trouve ma joie : écoutez-le ! »

Quand ils entendirent cela, les disciples tombèrent face contre terre et furent saisis d'une grande crainte. Jésus s'approcha, les toucha et leur dit : « Relevez-vous et soyez sans crainte ! » Levant les yeux, ils ne virent plus personne, sinon lui, Jésus, seul.

En descendant de la montagne, Jésus leur donna cet ordre : « Ne parlez de cette vision à personne, avant que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts. »

Les 3 scrutins

Pendant la période de l'ultime préparation aux sacrements de Pâques, l'Église offre aux catéchumènes trois rites pénitentiels que l'on appelle « scrutins ». Le mot évoque le discernement entre la lumière et les ténèbres. Les « appelés » sont invités à la conversion, à se tourner vers le Seigneur pour se voir à sa lumière. Pourquoi renouveler trois fois le même rite ? La réponse est généralement claire quand on interroge les catéchumènes. À l'approche du baptême, ils ressentent leur état de pécheur, ce qui dans leur vie fait obstacle à l'amour de Dieu et ils sont heureux que cette célébration répétée les aide à se tourner vers le Seigneur de miséricorde. Quant au rituel, il donne ainsi le sens des scrutins : « Pour éveiller le désir d'être purifié et racheté par le Christ ... d'autre part, ils permettent (aux catéchumènes) d'être instruits peu à peu du mystère du péché et de ses conséquences présentes et futures. Du premier au dernier scrutin, les futurs baptisés approfondissent leur désir de salut et la découverte de tout ce qui s'y oppose. »

Et encore : Les scrutins ont un double but : faire apparaître dans le cœur de ceux qui sont appelés ce qu'il y a de faible, de malade et de mauvais pour le guérir, et ce qu'il y a de bien, de bon et de saint, pour l'affermir. Ils sont donc faits pour purifier les cœurs et les intelligences, fortifier contre les tentations, convertir les intentions, stimuler les volontés, afin que les catéchumènes s'attachent plus profondément au Christ et poursuivent leur effort pour aimer Dieu. » Les trois scrutins, rites brefs, ont une même structure, très simple. Ils prennent place après l'homélie et s'appuient, chacun des trois dimanches, sur l'Évangile de chaque dimanche (3ème, 4ème et 5ème). Les catéchumènes sont invités à s'avancer et à s'incliner ou à se mettre à genoux après l'homélie et suit un temps de prière silencieuse, puis une prière litanique pour les catéchumènes, mais aussi pour les membres de la communauté chrétienne et pour tous les hommes. Vient alors la prière d'exorcisme, d'une belle profondeur, en lien avec l'Évangile, dite par le célébrant qui préside l'assemblée. Celui-ci étend les mains sur les « appelés » pour la dernière partie de la prière, éventuellement précédée d'une imposition de la main sur chacun. Enfin, les catéchumènes sont renvoyés, sous la protection du Seigneur, et invités à revenir le dimanche suivant. Le mot « exorcisme » provoque quelques répulsions à cause de la réalité qu'il évoque. Pourtant, c'est bien au moyen d'exorcismes que les scrutins sont accomplis. On retrouve d'ailleurs une prière d'exorcisme également avant le baptême des petits enfants, généralement suivi de l'imposition de la main. L'exorcisme n'est pas un rite d'expulsion. Les exorcismes sont destinés à délivrer de l'influence du Mauvais, à ouvrir à la grâce du Christ : « instruits du mystère du Christ libérateur du mal et délivrés des suites du péché et de l'influence du diable, ils sont fortifiés dans leur itinéraire spirituel et ils préparent leur cœur à recevoir les dons du Sauveur. » (rituel § 150) Toutes les prières d'exorcisme prévues par le rituel sont inspirées des Évangiles des scrutins. Elles s'adressent à Dieu pour lui confier les catéchumènes et demander pour eux la force pour combattre, afin qu'ils soient libérés de la puissance du mal et des ténèbres et qu'à la suite du Christ, ils puissent avancer avec confiance vers le moment de la nouvelle naissance.

Nous avons accompagné Mme Marie-Thérèse CHARPY, ses funérailles ont été célébrées jeudi 26 février en l'église de Chavanod.

Notre communauté paroissiale prie pour elle et sa famille.

VIE PAROISSIALE - www.diocese-annecy.fr/sts-philippe-et-jacques

- ♦ Offrande : Sam. 21 et Dim. 22/02, pour la mission de la Paroisse : **694,52€**
- ♦ Chœur des Vernettes : répétition mardi 3 mars à 18h à Vieugy.
- ♦ **Pendant le temps de Carême, le chemin de Croix aura lieu chaque vendredi à 17h15 avant la messe de 18h à Chavanod, Vieugy ou Alby.**
- ♦ Prochaine rencontre CPP, jeudi 5 mars à 20h à Alby.
- ♦ **Au cours des messes du 3^{ème} dimanche de Carême (8 mars) à Mûres et à Alby, les catéchumènes Océane, Elsa, Alycia, Clarisse et Léo vivront le premier scrutin.** *Prions avec eux : « Regarde, Seigneur, ceux que tu appelles à devenir tes fils et filles dans le baptême, pour que chaque jour du Carême, ils se tournent vers toi, qu'ils gardent en leur cœur ta Parole, la savourent et la mettent en pratique. »* source : diocèse Annecy Appel décisif des jeunes - 28/02
- ♦ **Semaine Sainte : les messes du Triduum Pascal seront célébrées à Alby. Une réunion de préparation et d'organisation pour les lectures et tous les rites propres à ces célébrations aura lieu jeudi 12 mars à 19h à Alby.**
Vous êtes attendus nombreux !
- ♦ **Collecte Hospitalité Notre-Dame de Lourdes** : vos dons s'élèvent à 804 €. Les personnes âgées, malades ou handicapées et les hospitaliers vous remercient ; tous vous assurent de leurs prières lors du prochain pèlerinage.

VIE DU DIOCÈSE : toutes les informations sur www.diocese-annecy

- ♦ **Le CCFD-Terre Solidaire vous invite une soirée de rencontres et d'échanges, jeudi 5 mars à 18h à la maison du diocèse d'Annecy**, présence en visio d'un représentant de l'association KAWTAL, en direct du Tchad. "Agir pour apaiser les conflits et partager les ressources" *Une occasion de découvrir pendant le carême une association partenaire du CCFD Terre Solidaire, porteuse d'espérance.*
- ♦ L'Association « Montre Nous Ton Visage » présente « **La Contemplation du Linceul de Turin** » : une Conférence méditation d'entrée en carême du Docteur Frédéric Nadal chirurgien vendredi 06 mars à 20h30 au Monastère de la Visitation à Annecy **Renseignements : 04 50 45 20 30**. Libre participation aux frais.
- ♦ **Parcours spirituel et fraternel d'initiation à l'oraison** : mercredi 4 mars - 20h15-22h Chapelle à l'entrée de l'église Ste-Geneviève des Bressis à Seynod. contact : 06 78 34 89 09

Intention de prière du Pape Léon XIV pour le mois de mars 2026

« Prions pour que les nations s'engagent dans un désarmement effectif, en particulier le désarmement nucléaire, et que les dirigeants du monde choisissent le chemin du dialogue et de la diplomatie et non celui de la violence. »

Semaine du Lundi 2 au Dimanche 8 Mars 2026

Intentions confiées à notre prière.

- Défunts de la famille BORZHÉS (28/02) •Henri COSTER (28/02)
- Sophie BARAVAGLIO (28/02) •Solange BARAVAGLIO (28/02)
- Jean-Pierre BARAVAGLIO (28/02) •Henri BOURGEOIS •René DAGAND
- Bernard FROTEY et famille (06/03) •Jacques DENIGER (07/03)

Dimanche 8 mars : •Georges DAVID et familles DAVID et RICHARD

- Louis DELORME et famille DELORME-FONTAINE •Défunts famille ROBERT
- Famille ROUSSEAU-GRANIER •Aurélio MARTINS •Dominique FLANDRE
- Georgette BESSON, défunts et vivants de la famille

♦ **Lundi 2 mars** : Prière des mères à 9h à Quintal

Prière du Chapelet à 17h45 à Vieugy - *Sacristie* -

♦ **Mardi 3 mars** : Messe à 8h30 à Alby

♦ **Mercredi 4 mars** : Messe à 8h30 à Alby et à 15h à l'EHPAD de Quintal

♦ **Jeudi 5 mars** : Messe à 8h30 à Alby et à 11h15 à l'EHPAD de Chavanod

♦ **Vendredi 6 mars** : **Chemin de Croix à 17h15** et **Messe à 18h à Vieugy**

♦ **Samedi 7 mars** : **Messe anticipée à 18h à Mûres** **1^{er} Scrutin**

♦ **Dimanche 8 Mars** : 3^{ème} *dimanche de Carême*

Messe à 9h à Vieugy

Messe en mémoire de Thérèse JANCE

Messe à 10h30 à Alby **1^{er} Scrutin**

Messe en mémoire de Annunziata MARRA

Offrande pour la mission de la Paroisse

Maison Paroissiale - 04 50 68 10 61

► **Le secrétariat est ouvert** **Mardi de 13h30 à 17h30**

Mercredi et Jeudi de 13h à 17h30

Vendredi de 13h à 15h30 (*pas d'accueil du public*)

Samedi de 10h à 12h

► **Permanence : Samedi de 9h à 11h30**

CONTACTS :

♦ **Père Scaria Joseph** : **06.63.44.44.29** scariamsfs@yahoo.com

♦ **Equipe d'Animation Paroissiale** à votre écoute : eapalby@gmail.com

♦ **Eveil à la Foi, Catéchèse et Aumônerie** : **04 50 68 10 61**

♦ **Catéchuménat adultes et confirmation** : Père Scaria : 06 63 44 44 29
maison paroissiale à Alby 04 50 68 10 61

♦ **Baptêmes et mariages** : **04 50 68 10 61**

Merci d'adresser vos intentions de messes une quinzaine de jours avant la date prévue à la Maison Paroissiale (règlement 18€ par chèque -de préférence- à l'ordre de Paroisse Sts Philippe et Jacques ou espèces). Des formulaires sont disponibles dans les églises